

## BILAN FINANCIER

Recettes :  
Engagement équipes : 48 équipes à 128 € = 6 144,00 €  
Sponsors : 446,00 €

**TOTAL** 6 590,00 €

Dépenses :  
Frais de parties : 1152 parties à 3,20€ 3 686,40 €  
Frais d'organisation : 353,60 €  
Arbitrage : 90,00 €  
Récompenses : 2 460,00 €

**TOTAL** 6 590,00 €

**RECOMPENSES : 2 460 €**

### **DOUBLETTES : 1020 €**

1<sup>er</sup> 220 € + coupe  
2<sup>ème</sup> 200 €  
3<sup>ème</sup> 180 €  
4<sup>ème</sup> 160 €  
5<sup>ème</sup> 140 €  
6<sup>ème</sup> 120 €

### **INDIVIDUELS : 1 440 €**

#### Poule A : 540 €

1<sup>er</sup> 130 € + coupe  
2<sup>ème</sup> 110 €  
3<sup>ème</sup> 90 €  
4<sup>ème</sup> 80 €  
5<sup>ème</sup> 70 €  
6<sup>ème</sup> 60 €

#### Poule B : 480 €

1<sup>er</sup> 120 € + coupe  
2<sup>ème</sup> 100 €  
3<sup>ème</sup> 80 €  
4<sup>ème</sup> 70 €  
5<sup>ème</sup> 60 €  
6<sup>ème</sup> 50 €

#### Poule C : 420 €

1<sup>er</sup> 110 € + coupe  
2<sup>ème</sup> 90 €  
3<sup>ème</sup> 70 €  
4<sup>ème</sup> 60 €  
5<sup>ème</sup> 50 €  
6<sup>ème</sup> 40 €



**70**

# TOURNOI NATIONAL 2 + 1 HANDICAP

## 07 et 08 Octobre 2017

### VANDOEUVRE lès NANCY

organisé par le SLUC NANCY

ville de  
**Nancy**



Région **ALSACE**  
**CHAMPAGNE-ARDENNE**  
**LORRAINE**



**LE BOWLING**  
V A N D O E U V R E

Tournoi validé par CSR Grand Est

# TOURNOI NATIONAL 2 + 1 HANDICAP - 07 et 08 Octobre 2017

Ce tournoi, homologué par la F.F.B.S.Q. est ouvert aux 48 premières équipes inscrites. L'inscription de l'équipe sera effective après la réception du montant de l'engagement par l'organisateur :

Chantal CROUX

6 Rue des Ormes 54270 ESSEY LES NANCY

tel 03 83 21 59 44 ou 06.83.49.48.75

@mail : jccroux@wanadoo.fr

Tout participant doit être licencié à la F.F.B.S.Q., en règle avec celle-ci à la date de la compétition. Le règlement sportif fédéral sera appliqué, une éventuelle contestation sera traitée par l'arbitre ou en son absence par le directeur de la compétition : Mr Jean-Claude CROUX



## HANDICAP

Le handicap considéré est celui du listing de référence du 11 Septembre 2017 lu dans la colonne «70 %», soit un maximum 70 par ligne et par joueur. Le handicap de l'équipe est égal à la somme des handicaps des 2 joueurs.

Dans tous les cas la moyenne d'un(e) joueur(se) n'apparaissant pas au listing applicable est :

- licencié(e) en 1<sup>ère</sup> année (colonne P du listing) : la moyenne de référence est de : 150 pour un homme et 135 pour une femme.

- autre licencié(e) : la moyenne de référence est de : 189 pour un homme et 174 pour une femme.

- Aucune attestation de moyenne ne sera acceptée par l'arbitre ou le Directeur.

## ENGAGEMENT :

Le montant de l'engagement est fixé à 128 € par équipe.

Attention, le chèque libellé à l'ordre du SLUC NANCY devra impérativement parvenir avant le 30 Septembre 2017, date limite d'inscription à

Chantal CROUX

6 Rue des Ormes 54270 ESSEY LES NANCY

L'organisateur se réserve le droit d'annuler la compétition si le nombre d'équipes est inférieur à 44.

## DEROULEMENT

### Phase « doublettes »

Chaque équipe effectuera 2 séries de 3 parties avec handicap et un décalage de 5 pistes vers la droite à l'issue de la première série.

Le classement général « doublettes » se fera à l'issue des deux phases.

### Horaires phase « équipes »

Samedi 07 Octobre 2017 1<sup>er</sup> tour : 8h30 – 11h00

*Reconditionnement des pistes*

2<sup>ème</sup> tour : 12h00 – 14h30

*Reconditionnement des pistes*

3<sup>ème</sup> tour : 15h30 – 18h00

### Phase individuelle

Chaque joueur(euse) effectuera 2 séries de 3 parties avec handicap avec un décalage de 5 pistes vers la droite à l'issue de la première série.

Un classement individuel par poule sera établi à l'issue de cette phase .

Composition des poules :

. A : du 1<sup>er</sup> au 32<sup>ème</sup> après les doublettes

. B : du 33<sup>ème</sup> au 64<sup>ème</sup>

. C : du 65<sup>ème</sup> au 96<sup>ème</sup>

### Horaires phase « individuelle »

Dimanche 08 Octobre 2017

Poule C : 8h30 – 11h00

*Reconditionnement des pistes*

Poule B : 12h00 – 14h30

*Reconditionnement des pistes*

Poule A : 15h30 – 18h00

NOTA : Les égalités seront départagées conformément à l'article 2.3 du règlement sportif.



**Podium et vin d'honneur vers 18h15**